



Département de la HAUTE-MARNE
Information des acquéreurs et des locataires
Plan de prévention du risque mouvement de terrain (PPRmvt) approuvé
Commune de CHANCENAY
Fiche technique

Descriptif du risque

L'existence sur le territoire de la commune de Chanceny de nombreuses cavités souterraines, anciennes carrières de pierre à bâtir calcaire, s'est manifestée par des affaissements de terrain en plusieurs points. La destruction de deux maisons en 1990 s'est avérée nécessaire.

La présence de nombreuses habitations dans les zones pavillonnaires, d'une école et d'un gymnase, ainsi que de la RD 635, dans la zone où l'aléa est suspecté, doivent être pris en compte dans le cadre de la connaissance des risques naturels majeurs.

Le risque d'instabilité des terrains est lié à la dégradation de ces cavités, toutes abandonnées, engendrant des fissures ou des effondrements de la voûte ou des piliers. Ces désordres peuvent être accélérés par le remplissage des cavités lié à des infiltrations d'eau météorique.

L'aléa (probabilité de l'apparition du phénomène d'effondrement des cavités souterraines)

La cartographie de l'aléa a été établie d'après l'état des informations actuellement disponibles.

Cette cartographie est basée sur les éléments suivants :

- l'interprétation géomorphologique, qui permet de circonscrire les secteurs dans lesquels il ne peut y avoir exploitation en souterrain car l'épaisseur de toit serait trop faible, ou que le niveau exploitable serait en partie ou totalement érodé ;

- l'interprétation qualitative de la carte du gradient vertical gravimétrique, qui permet d'estimer l'extension des zones d'anomalies négatives correspondant à un déficit des densités du sous-sol, et qui ne seraient pas dues à la présence de terrains de densité plus faible que les calcaires (formation superficielles ou altération) ;

- les résultats des sondages de contrôle de ces anomalies qui ont pu rencontrer :

- des terrains en place (formations superficielles ou calcaires),
- des formations indiquant la présence de carrières à ciel ouvert remblayées
- des cavités certaines, plus ou moins remblayées ou affaissées ;

-l'expertise de la carrière « sauvage », qui montre que la technique d'exploitation du calcaire local par « chambres et piliers tournés », dans la limite des profondeurs connues, conduit à des ruptures de toit évoluant régressivement vers la surface jusqu'à l'apparition de fontis.

Ces informations ont été organisées selon les critères indiqués dans le tableau ci après , de manière à proposer une échelle qualitative de gradation de l'aléa « présence et risque d'affaissement de cavités souterraines » conforme aux recommandations pour l'établissement des PPR.

		Interprétation géomorphologique	
		Présence de cavités peu probable	Présence de cavités possible
Etude micro-gravimétrique, sondage, profondeur et configuration des cavités connues	Anomalies gravimétriques et forages de contrôle		
	Pas d'anomalie gravimétrique négative, ou anomalie positive	Faible à nul (Zone D)	Moyen à faible (Zone C)
	Anomalie négative non contrôlée ou contrôlée de manière incomplète (non exhaustive) sans évidence de présence de cavité à proximité	Faible à nul (Zone D)	Moyen (Zone B)
	Anomalie négative non contrôlée ou contrôlée incomplètement, à proximité d'une zone d'aléa fort , pas d'anomalie négative mais bordure de zone d'aléa fort		Moyen (Zone B)
	Anomalie gravimétrique et/ou présence avérée de cavités sur la zone, avec suspicion d'extension ou de raccords		Fort (Zone A)
		Gradation de l'aléa	

Les consignes en cas de danger ou d'alerte

Pendant la crise il y a lieu :

de fuir à l'extérieur du secteur exposé à l'effondrement des cavités souterraines

puis de s'informer auprès de la mairie

de ne pas aller chercher les enfants à l'école